

F. Ormin
 Age-femme
 Pensionnaires à toute époque.
 TÉLÉPHONE 4588.
 Prix modérés.
 Près de la gare.
 Berne 9, GENEVE.

lait cher
 sans aucun préjudice pour les



concentrée idéale. Permet de
 exige les sacs plombés
 toutes les explications

M. A. Andrey, notaire.
 r. boul. Bulle; Barras, 85-
 Salin, boul. Sales; Clém-
 ruz; J. Sonney, Semsales;
 Epagny; La Joliet, Al-
 n, boul. Broc; Mme Louise
 arvolard; Alex. Tornare,
 uc. Perrottet, Gumeffens;
 Scharlens; Jambé, pharma-
 cenis; G. Sottaz, Vuaden-
 a Joux; J. Vial, Le Crêt;
 La Roche.

agricole Suisse
 risée par l'Etat
 toujours bons vachers et
 bons gages).
 ward, rue Gutenberg 3 b.,
 Genève.

age maigre
 e et bien salé
 30 le kilog.
 i par 5 kilos.
CUENNET
 d'rue 43, BULLE.

vendre
 des grands villages de
 maison nouvellement construite
 offrant par sa belle situation
 séjour d'été pour famille et
 un commerce.
 M. A. Andrey, notaire.

omages
 maigres salés depuis 0.55
 agricole Aug. Barras.

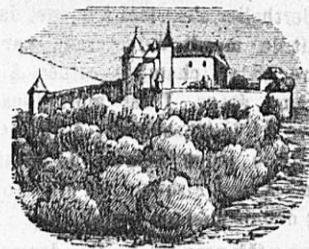
A louer
 ore meublée indépen-
 dante, bien située au soleil,
 ables.
 bureau du journal.

OBERSON
 er-tapissier
 BULLE
 jusqu'au 15 août.

ersil
 pratique
 marche
 ve à fond
 la meilleure lessive
 automatique!
 c'est l'adopter!
 qu'en paquets originaux,
 jamais ouvert.
 EL & Cie, Bal-
 cants, ainsi que de la
 blanchir. Henco



LA GRUYÈRE



JOURNAL INDÉPENDANT, POLITIQUE ET AGRICOLE

Paraissant le mercredi et samedi.

Supplément bimensuel gratuit: « L'ÉCHO LITTÉRAIRE »

Imprimerie et Administration: Rue du Tir, Bulle.

HORAIRE D'ÉTÉ: BULLE, dép. 5³⁷ 8³⁵ 10⁰⁵ 2⁴² 5⁰⁰ 9⁰⁰. — BULLE, arr. 7⁴⁰ 9⁰⁸ 12¹² 4⁰⁰ 8³⁵ 10⁵⁰

ABONNEMENTS
 Suisse. 1 an, Fr. 4.50
 " 6 mois " 2.50
 Etranger. 1 an " 9.—
 " 6 mois " 5.—
 payable d'avance.

Prix du numéro: 5 cent.

On s'abonne dans les bureaux de poste.

ANNONCES
 District de la Gruyère: une seule insertion, 15 c.; annonces répétées, 10 c. Canton et Suisse, 15 c. Etranger, 20 c. la ligne ou son espace. RÉCLAMES: Suisse, 30 cent. Etranger, 40 c. la ligne. S'adr. à l'Agence de publicité Haasenstein et Vogler, 84, rue de Bouleyres (Cercle catholique 1^{er} étage)

Choses et autres.

Notre pays est particulièrement exposé aux éléments destructeurs. La plupart des anciennes maisons, pour ne pas dire toutes dans certains villages, sont construites en bois. C'est pourquoi les incendies causent parfois de terribles ravages.

Lorsqu'une de ces catastrophes atteint un village entier, c'est dans tout le pays un long cri de douleur et de commisération. Une généreuse émulation s'empare de tous les cœurs pour venir au secours des malheureux sinistrés.

Ce sont là des actes de vraie solidarité qui font honneur aux sentiments philanthropiques de tous les Suisses. C'est vrai qu'il faut faire la part de l'impression profonde que produit une catastrophe atteignant tout un groupe de Confédérés. Ces sinistres ont un retentissement général qui ne contribue pas peu à stimuler ou à réveiller la charité.

Mais qu'un même sinistre n'atteigne qu'une famille ou deux, il est pénible de constater que l'événement passe comme un vulgaire fait divers. Que les victimes soient dénuées de tout, les voisins seuls s'émeuvent et leur apportent un secours malheureusement bien précaire et insuffisant.

Ainsi, l'autre jour, un incendie détruit de fond en comble, dans une commune voisine, une maison de campagne habitée par deux familles. L'une d'elles a treize enfants.

Rien n'a pu être sauvé, ni mobilier, ni linge, ni vêtements. Occupés à la récolte des foins, les membres de la famille n'avaient emporté pour leur travail que les vêtements strictement nécessaires. Par une chaleur comme celle de mardi dernier, il est aisé de concevoir que ce nécessaire était bien léger. Tout le reste a été la proie des flammes. Une somme d'argent que la famille venait de retirer a été également détruite.

On objectera que l'assurance mobilière est obligatoire et que les sinistrés ne peuvent s'en prendre qu'à eux-mêmes s'ils subissent des pertes du fait d'un incendie.

Cependant, il faut reconnaître qu'un mobilier de campagne est généralement composé d'objets déjà anciens, ayant longtemps servi, mais qui rendent néanmoins les mêmes services

que des neufs. Par un sentiment de délicatesse que l'on ne saurait que louer, les campagnards taxent ces objets à la valeur actuelle, s'exposant ainsi à subir une perte importante s'ils doivent renouveler leur mobilier de fond en comble.

Au surplus, dans le cas particulier, la somme d'argent qui est restée dans les flammes constitue, pour une famille aussi nombreuse, une perte grave et qui ne pouvait être évitée, l'assurance ne comprenant jamais le numéraire ou les valeurs.

Pourquoi, dans des cas de cette nature, les sentiments de solidarité dont la population entière a si souvent donné des preuves admirables, ne s'éveilleraient-ils pas et ceux qui restent à l'abri du fléau destructeur n'affirmeraient-ils pas une fois de plus leur volonté de compenser les pertes subies?

A Genève, on vient d'interdire aux enfants âgés de moins de seize ans l'accès des séances de cinématographe. Une mesure semblable vient également d'être prise à Zurich.

On ne peut que louer cette interdiction, les séances cinématographiques constituant souvent une école néfaste pour les petits, dont l'imagination en reste surexcitée et qui songent ensuite uniquement aux tableaux qu'ils ont vu passer sous leurs yeux. Les productions cinématographiques sont éminemment suggestives. Elles produiraient sur l'enfance une impression salutaire si elles étaient composées de tableaux appropriés à l'âge des spectateurs; mais ce n'est le plus souvent pas le cas.

Au reste, ces séances de cinématographe, comme aussi les spectacles divers constituent une occasion de dépense, dont on saurait aisément se passer, spécialement en ce moment où chacun se plaint de la vie chère.

Il est nécessaire que les autorités de police jouissent de pouvoirs discrétionnaires pour empêcher le plus possible ces spectacles et ces séances qui drainent l'argent du peuple.

On ne peut refuser des occasions de distractions à une population qui peine et travaille. Mais ces occasions, elle les trouvera abondamment lorsque se produisent l'une ou l'autre de nos sociétés locales, si dévouées pour lui plaire; les concerts de la Musique

et de la Chorale, les séances de la Société de gymnastique, ne constituent-ils pas une attraction suffisante, une récréation assez agréable?

Réservez donc notre faveur à nos sociétés locales qui ont besoin de l'appui de la population pour subsister et progresser.

NOUVELLES SUISSES

Nos anciens légionnaires. — Les anciens soldats ayant été en service dans les régiments étrangers de France, se réuniront à nouveau, pour la troisième fois, à la Chaux-de-Fonds, brasserie du Lion, le dimanche 30 juin.

L'on sait que leur première assemblée eut lieu lors du Tir fédéral à Berne, en 1910. La seconde, l'année dernière, à Bienne. L'on y vit d'anciens vétérans ayant fait la campagne du Mexique, venir y fraterniser avec leurs collègues plus jeunes des campagnes du Tonkin, du Dahomey, de Madagascar et du Maroc.

Nul doute que de nombreux légionnaires de toutes les parties de la Suisse tiendront à y prendre part. Ils viendront échanger pendant quelques heures leurs vieux souvenirs des campagnes faites en commun, resserrer d'anciens liens d'amitié.

Il existe à l'heure actuelle quatre sections d'anciens légionnaires qui ont leur siège à Fribourg, Berne, Bienne et la Chaux-de-Fonds. Fribourg est section Vorort.

Conférence internationale des chemins de fer. — Le lundi 8 juillet, la veille de la rentrée des Chambres, se réunira à Berne une conférence internationale des chemins de fer. Une quarantaine de délégués des divers Etats de l'Union y prendront part. La conférence a pour but de reviser l'annexe à la convention sur le transport des marchandises qui a trait aux matières explosibles, aux denrées périssables, et autres catégories de marchandises dont le transport est soumis à des règles spéciales. La conférence sera ouverte par M. Perrier, conseiller fédéral, dans la salle du Conseil des Etats. On réservera trois salles du palais du parlement pour les séances des commissions. Pour le cas où une séance plénière serait nécessaire dans la première semaine, elle se tiendrait à la direction des

douanes. La conférence durera probablement quinze jours.

La réception de l'empereur Guillaume. — Le projet de programme pour la réception de l'empereur Guillaume a été élaboré par le commissaire Dr Dinichert et soumis au Conseil fédéral qui le soumettra à l'approbation de l'empereur.

Le programme sera publié dans trois semaines environ.

Outre les détails déjà connus, on signale encore que l'empereur, le premier jour de sa visite en Suisse, viendra à Bâle, où il recevra tous les officiers suisses chargés de faire le service d'adjutants. Le même soir, à 8 heures, l'empereur arrivera à Zurich. Le deuxième jour aura lieu, en son honneur, une illumination de la rade. Il était prévu également une visite au Musée national, mais on y a renoncé pour manque de temps.

Pour le voyage dans l'Oberland bernois, il est prévu une course par la petite Scheidegg avec le chemin de fer de la Wengernalp, éventuellement excursion à la Jungfrau par chemin de fer.

L'empereur partira ensuite par le Brunig à Lucerne, où il prendra congé des autorités suisses.

Fête fédérale de gymnastique. — Le comité central de la colonie française de Bâle a remis au comité de la fête fédérale de gymnastique quatre coupes d'argent destinées aux gymnastes français et suisses.

Les gymnastes suisses de Buenos-Ayres sont arrivés au nombre de 14.

Berne. — La loi sur les loteries. — Un négociant de Berne a comparu en justice de paix pour contravention à la loi sur les loteries. Ayant reçu un lot important de chaussures, il les avait mises en vente en annonçant au public que, le premier jour, chaque cinquantième paire de chaussures serait délivrée gratuitement. Pour sa défense, il a déclaré au juge qu'il se croyait libre de faire à sa clientèle les cadeaux qu'il lui plaisait et notamment de lui offrir des chaussures. Mais le juge, se fondant sur un arrêt rendu dans une affaire analogue par le Tribunal cantonal, a condamné le négociant à 50 francs d'amende. Ce dernier a interjeté appel du jugement.

Genève. — Par la fenêtre. — Le casseroles d'un restaurateur de la

rus Berthelien s'est jeté à la rue, dans la nuit de mardi à mercredi, par la fenêtre de sa chambre, située à un troisième étage. Il est mort dans la voiture qui le transportait à l'hôpital. C'était un jeune homme de 26 ans, nommé Albert Fisquet, qui était souffrant depuis quelque temps.

Schaffhouse. — Un drame à Schaffhouse. — L'employé de bureau Karl Streiff a tué à coups de revolver sa femme et son petit garçon âgé de 8 ans, puis il s'est suicidé.

Les cadavres de la femme Streiff et de son enfant ont été trouvés gisant dans l'appartement occupé par le ménage. Le meurtrier respirait encore; il a succombé trois heures plus tard.

Streiff avait été employé de police, puis il était entré dans les bureaux de l'administration municipale. Ces derniers temps, il avait suivi les cours d'une école de commerce de Zurich et il entra comme employé dans les bureaux de l'usine mécanique Wüscher et Herzog, à Feiertal, près de Schaffhouse. Il avait 40 ans.

Vaud. — Sociétés agricoles. — La Fédération intercantonale vaudoise-fribourgeoise des producteurs de lait a eu dimanche, à l'hôtel de l'Ours, à Payerne, son assemblée de délégués.

Après un exposé de M. le Dr Laur, qui assistait à la séance, les délégués ont adopté à l'unanimité la proposition du comité d'administration concernant la participation de la Fédération à la Société d'exportation des fromages.

La Fédération compte actuellement 152 sections, soit sociétés de laiterie des cantons de Vaud et Fribourg, comprenant 4263 membres, dont 2899 Vaudois. Ces sociétés de laiterie ont reçu en 1911 de leurs membres une quantité totale de lait dépassant 413 mille quintaux métriques.

Le comité d'administration a été réélu. M. Chuard, conseiller national, a été nommé président, en remplacement de M. Benninger, ancien député, démissionnaire pour cause de santé.

Valais. — Chute mortelle. — Dans un alpage de la commune d'Ernen (Conches), un jeune homme de 18 ans a fait une chute de 400 m. par dessus une paroi de rocher et a été tué. Il y a quelques années, un garçonnet avait subi le même sort au même endroit.

A L'ÉTRANGER

France. — Le clairon et l'armée. — Considérant l'heureux effet moral de la musique dans la vie de caserne, le ministre français de la guerre, M. Millerand, a décidé le rétablissement, dans les corps de troupe munis de clairons et de tambours ou de clairons seuls, des sonneries et batteries suivantes: le réveil, la diane, la soupe, l'appel, l'extinction des feux.

— Le circuit de Dieppe. — Dans la grande course automobile du circuit de Dieppe, disputée mardi, Bruce-

L'abondance des matières nous oblige à renvoyer la suite de notre feuilleton au prochain numéro.

Brown est premier, sur voiture Fiat; Boillot, second, sur Peugeot.

La moyenne du vainqueur représente une vitesse de 116 kilomètres 500 à l'heure, la plus grande qui ait été atteinte.

La voiture du coureur Collinet a capoté au moment où elle dépassait celle d'un concurrent. Collinet est blessé; son mécanicien, Bassaguana, a été tué.

A l'issue de la course, la roue d'une voiture Sunbeam s'est détachée et a tué un spectateur. Le chauffeur et le mécanicien sont indemnes.

— **Mort d'un aviateur militaire.** — Le lieutenant aviateur français Etienne, blessé le 11 juin dans une chute à Billancourt, est mort mardi matin à l'hôpital de Versailles. Il venait de recevoir la croix de la Légion d'honneur, pour blessure en service commandé.

— **Drame de famille.** — On mande de Landres (Meurthe et Moselle) aux journaux que, pour une question d'intérêts, le nommé Jules Hartier, habitant la Rivière, a tué à coups de carabine son beau-père. Le misérable a tenté ensuite de tuer sa sœur, puis il s'est suicidé d'un coup de feu à la tête.

— **Catastrophe à Toulon.** — Un grand malheur s'est produit à bord du croiseur-cuirassé *Jules-Michelet*, au cours d'exercices de tir effectués par les apprentis canonnières des tourelles du *Jules-Michelet*.

Pendant un tir effectué par des apprentis canonnières, dans une tourelle de 16 centimètres, une gargousse s'est enflammée, au moment du chargement. Vingt marins blessés, dont cinq grièvement. L'un de ces derniers est mort en arrivant à l'hôpital.

Le lieutenant de vaisseau Guillot est parmi les plus gravement blessés, ainsi que l'adjudant principal Poli.

Italie. — Terrible drame de la folie. — A Alexandrie, un fou, Christophe Ponzono, âgé de 29 ans, enfermé dans un asile d'aliénés après avoir tué sans motif sa petite fille âgée de 6 ans, a échappé à la surveillance des gardiens et s'est rendu, chez lui, faubourg Valmadonna, où il a tué à coups de couteau au cou son frère, sa belle-sœur et ses deux neveux, une petite fille de 4 ans et un enfant de 3 ans.

Les quatre victimes ont eu la tête presque séparée du tronc à la suite des coups terribles qu'elles ont reçus.

Russie. — Village incendié. — Au village de Polany, situé non loin de Riazan, 500 maisons ont été détruites par un incendie. Il y a deux ans déjà, le même village avait été presque complètement détruit par le feu.

— **Mort à 141 ans.** — A Kobi, près d'Odessa, vient de mourir un paysan nommé Chubza, qui était âgé de cent quarante-et-un ans. Pendant les quinze dernières années de sa vie, Khubza s'était nourri exclusivement de végétaux, mais il était resté un fumeur passionné.

GRUYÈRE

L'inauguration du Bulle-Broc. — Deux cents convives environ participaient au banquet offert à

la grande salle de l'Hôtel de Ville de Broc. On y remarquait une délégation de trois membres du Conseil d'Etat, MM. Musy, Deschenaux et Cardinaux, les Conseils communaux ou des délégations des Conseils communaux de Broc, de Bulle, de La Tour, de Crésuz, de Charmey, etc., une partie de la députation de la Gruyère.

M. Auguste Barras prend la parole au nom de MM. Python et Théraulaz, en souhaitant la bienvenue à tous, au clergé, aux autorités fédérales, cantonales et communales, aux délégués des Compagnies de chemins de fer, à la fabrique Cailler, à la presse. Il déclare que le Bulle-Broc n'est qu'un acheminement vers le Broc-Charmey, toutes les mesures étant prises pour cette nouvelle ligne. Il espère prochaine la réalisation de cette entreprise pour laquelle on compte sur l'appui des communes, de l'Etat et de la Direction des Finances.

M. Louis Morard rappelle que le canton de Fribourg est une démocratie représentative; comme telle il a un double idéal: un idéal intellectuel et un idéal matériel. La réalisation du premier est obtenue par l'enseignement primaire et supérieur. Celle du second, par la construction des chemins de fer.

Pour les chemins de fer, on ne peut guère compter sur le capital privé, les capitalistes ou les rentiers disposés à sacrifier à l'intérêt public étant trop peu nombreux chez nous. Ce sont donc les pouvoirs publics qui doivent réaliser les entreprises de chemin de fer.

M. Morard porte son toast à la prospérité et à l'augmentation du nombre des actionnaires du chemin de fer, à l'Etat, aux communes et à la fabrique Cailler.

M. Deschenaux, conseiller d'Etat, croit pouvoir donner l'assurance que l'Etat continuera pour les lignes futures ses subsides, à la condition que les communes fassent de leur côté ce que la loi leur impose.

Les chemins de fer resteront pendant des siècles encore les voies de communication modernes et contribueront encore au développement du commerce, de l'industrie et de l'agriculture.

Si les résultats financiers ne sont pas favorables, il ne faut pas nous en inquiéter, ce résultat étant celui de toutes les lignes nouvelles. Il faut marcher de l'avant avec fermeté et persévérance.

M. Cailler, conseiller national, a toujours trouvé chez l'Etat et les communes un esprit de progrès.

Il évoque avec émotion le souvenir bien cher d'un collaborateur de la fabrique, M. Jules Bellet, pour qui la construction d'un chemin de fer était un rêve. Si la fabrique a pu attendre pendant quinze ans la réalisation de ce rêve, elle a trouvé une compensation dans l'appui réel et bienveillant des autorités.

L'installation d'une industrie prospère à Broc a naturellement provoqué un changement de population, une augmentation des dépenses. Mais aucun froissement n'est intervenu, grâce à un esprit de solidarité, d'affection et d'estime réciproque.

M. Cailler boit au canton de Fribourg et à sa population.

M. Louis Moesu, syndic de Broc, salue l'événement de l'inauguration du Bulle-Broc et rend hommage à tous ceux qui ont favorisé cette entreprise et aidé à sa réalisation, sans oublier les ouvriers qui y ont travaillé.

Il fait l'historique de la subvention de la commune de Broc, exprimant l'espoir que ces sacrifices favoriseront la circulation et nous feront aimer les uns et les autres.

M. Demierre, prieur de Broc, rap-

pelle l'union qui existe entre Bulle et Broc, union datant de longtemps, mais qui s'est spécialement affirmée en juillet 1890, lors de l'incendie du village de Broc, où les Bullois ont fait preuve d'une grande générosité. Il rappelle spécialement le souvenir de M. Louis Collaud dont il cite, à ce sujet, d'admirables traits.

Il parle ensuite d'une manière humoristique du différend qui a surgi entre la Ville de Bulle et la Compagnie des C. E. G.

Il boit à la santé des Bullois et des Brocois, déclarant qu'ensuite du traité d'union qu'est le chemin de fer, on ne dira plus ni Bulle ni Broc, mais Bulle-Broc.

M. Félix Glasson, syndic de Bulle, adresse à la commune de Broc ses félicitations et ses vœux.

Revenant sur le souvenir évoqué par M. le prieur Demierre, il dit que les Bullois sont des enfants terribles, mais qui ont souvent de bons mouvements et parfois même de justes colères. Dans la question des subventions, ils n'ont fait preuve ni d'animosité ni de jalousie, mais ils voulaient uniquement constituer avec Broc une société particulière pour la construction et l'exploitation de la nouvelle ligne. Ils étaient en cela guidés par le sentiment d'avoir toujours été obligés jusqu'ici dans la gérance de l'administration des deniers versés.

Il boit à l'espoir d'un nouvel esprit de conciliation.

M. Louis Blanc, en qualité de membre du Comité d'initiative du chemin de fer Bulle-Fribourg, adresse à tous un vigoureux appel en faveur de cette entreprise.

M. Musy, conseiller d'Etat, en une brillante improvisation, fait ressortir la signification de cette journée. Il rappelle que nos administrations et les populations en général ont trop l'habitude de voir en l'Etat la Providence et de compter uniquement sur lui.

« Aide-toi et le Ciel t'aidera » conclut-il en donnant à la Compagnie des chemins de fer électriques de la Gruyère le conseil de faire d'abord tout son possible pour équilibrer sa situation par des économies et par une sage administration, l'Etat devant alors être tout disposé à faire le reste.

Entre les divers discours, le major de table a donné lecture d'un certain nombre de lettres et de télégrammes de personnages empêchés d'assister à cette fête: MM. Perrier, conseiller fédéral, Perrier, juge fédéral, Théraulaz, ancien conseiller d'Etat, Gaudard, conseiller national à Vevey et Max Diesbach, conseiller national.

Une visite aux intéressantes et magnifiques installations de la fabrique Cailler a terminé la fête officielle. Celle-ci s'est toutefois prolongée encore longtemps dans les divers établissements de Broc, où les invités ont fraternisé avec les Brocois.

Incendie. — Mardi dernier, vers 5 heures du soir, le feu s'est déclaré dans une maison du village d'Epagny, appelée Montilly. En un clin d'œil, tout le bâtiment, construit en bois et couvert en bardeaux, contenant une assez grande quantité de fourrage, est devenu la proie des flammes. Les pompes d'Epagny, de Pringy, de Le Pâquier, de La Tour et de Broc étaient accourues sur les lieux. Mais les efforts des pompiers ont dû se borner à protéger un bâtiment distant de quelques mètres, construit également en bois et couvert en bardeaux. C'est miracle que ce bâtiment ait pu être épargné, d'autant plus que la bise y apportait des quantités de charbons incandescents.

A Gruyères même, les hydrantiers

étaient sur pied; en conséquence dut mouiller les toits et les murs, et tombant en assésité.

Le bâtiment incendié appartenait à deux familles, M. S. avec son beau-fils, M. Jean et les treize enfants, et M. Constat B. En voulant sauver le matériel dans la grange, un incendie a été grièvement aggravé.

L'incendie s'est propagé avec une grande rapidité qu'il a été épargné.

Avils. — Les personnes seraient de quelques enfants, jeunes garçons, sont priées de les apporter à la Ville à l'effet de servir la famille incendiée à Epagny, composée de 14 enfants.

Un nouvel exploit. — Mardi soir ont eu lieu dans le champ de foire, des épreuves de tir à l'arc, traités d'un nouvel appareil, appelé « Théo ». M. Glasson, capitaine des tireurs membres du Comité. L'appareil consiste en un réservoir de poudre qui se termine sur les flammes par un petit orifice.

Les essais ont été faits avec un dard imbibé de pétrole, auxquels on avait mis un tas de bois abondant en benzine et enfin sur du papier arrosé d'eau. De l'effet de l'extincteur.

Cet appareil a cette particularité de ne pas brûler les appareils similaires, l'extincteur nulle part ne touche, car elle est par l'acide.

Marché hebdomadaire. — Jeudi était un jour très calme. Aussi le marché a-t-il été très peu fréquenté. Le marché terminait, chacun revenant chez lui pour ses affaires.

73 porcs, 51 veaux, 100 moutons, tout le petit bétail ont été vendus à leur place. Les légumes verts, les légumes secs, sont en abondance. Les pommes de terre, ont considérablement baissé de prix. Le beurre a maintenu son prix grâce à l'abondance de la montagne. Le lait a été vendu à raison de 1 fr. 70 à 1 kilo.

Les fenaisons. — Les fenaisons sont dans la période de leur maximum. Longtemps ils n'avaient pu faire de foin, tant de foin de qualité.

Beaucoup ont fané le foin et bien leur a prié de le faire à la fois et peu près sec qu'il est possible. Cette pluie aura conduit de bons effets sur le foin qui est repartie avec une bonne récolte. Puisse ce dernier tenir bon, pour la plus grande satisfaction de beaucoup de personnes qui n'en connaissent pas m.

Représentation. — Ce jour seulement la représentation est en place dans la ville, où elle donne une représentation. Je n'ai pu commencer la série par qui a été enlevée avec un grand succès, le mardi.

il existe entre Bulle et...
ant de longtemps, mais...
lement affirmée en juil-
de l'incendie du village
Bullois ont fait preuve
générosité. Il rappelle
souvenir de M. Louis
cite, à ce sujet, d'ad-

ite d'une manière hu-
différend qui a surgi
e Bulle et la Compa-

anté des Bullois et des
ant qu'ensuite du trait-
e chemin de fer, on ne
Bulle ni Broc, ma-

son, syndic de Bulle,
mmune de Broc ses fé-
s vœux.
r le souvenir évoqué
r Demierre, il dit que
des enfants terribles,
uvent de bons mouve-
s même de justes co-
question des subven-
ait preuve ni d'animo-
ie, mais ils voulaient
stituer avec Broc une
ère pour la construc-
tion de la nouvelle li-
en cela guidés par le
ir toujours été oublié
gérance de l'adminis-
ers versés.

oir d'un nouvel esprit
nc, en qualité de mem-
d'initiative du chemin
bourg, adresse à tous
pel en faveur de cette

seiller d'Etat, en une
vision, fait ressortir
de cette journée. Il
os administrations et
en général ont trop
dir en l'Etat la Provi-
mpter uniquement sur

le Ciel t'aidera » con-
nt à la Compagnie des
électriques de la
seil de faire d'abord
le pour équilibrer sa
les économies et par
stration, l'Etat devant
disposé à faire le reste.
ers discours, le major
é lecture d'un certain
es et de télégrammes
empêchés d'assister à
Perrier, conseiller fé-
d'Etat, Gaudard,
nal à Vevey et Max-
iller national.

x intéressantes et ma-
ations de la fabrique
né la fête officielle.
utefois prolongée en-
dans les divers éta-
Broc, où les invités
avec les Brocois.

— Mardi dernier, vers
le feu s'est déclaré
du village d'Epagny-
y. En un clin d'œil,
construit en bois et
eaux, contenant une
antité de fourrage, est
des flammes. Les
ny, de Pringy, de Le-
our et de Broc étaient
s lieux. Mais les ef-
s ont dû se borner à
ment distant de quel-
onstruit également en
ne bardeaux. C'est mi-
ntement ait pu être
nt plus que la bise y
quantités de charbons
même, les hydrantiers

étaient sur pied ; en certains endroits,
on dut mouiller les toits, des flammé-
ches y tombant en assez grande quan-
tité.

Le bâtiment incendié était habité
par deux familles, M. Siméon Pasquier
avec son beau-fils, M. Justin Grand-
jean et les treize enfants de ce der-
nier, et M. Conetant Bussard.

En voulant sauver un char station-
né dans la grange, M. Siméon Pae-
quier a été grièvement brûlé aux deux
bras.

L'incendie s'est propagé avec une
si grande rapidité que rien n'a été
éparné.

Avis. — Les personnes qui dispo-
seraient de quelques vêtements pour
enfants, jeunes garçons et fillettes,
sont priées de les apporter au Bureau
de Ville à l'effet de secourir une pau-
vre famille incendiée le 25 courant, à
Epagny, composée du père, de la mère
et de 14 enfants. (Communiqué)

Un nouvel extincteur. —
Mardi soir ont eu lieu, sur la place
de champ de foire, des essais démon-
stratifs d'un nouvel appareil extincteur
à sec, appelé « Théo ». Y assistaient
M. Glasson, capitaine du feu et plu-
sieurs membres du Conseil communal.

L'appareil consiste en un tube con-
tenant de la poudre qu'il suffit de jeter
sur les flammes pour les éteindre
aussitôt.

Les essais ont été faits sur du gou-
dron imbibé de pétrole et de benzine,
auxquels on avait mis le feu, puis sur
un tas de bois abondamment arrosé de
benzine et enfin sur du carbure de cal-
cium arrosé d'eau. Dans chaque cas,
l'effet de l'extincteur a été immédiat.

Cet appareil a cette supériorité sur
les appareils similaires que la poudre
endommage nullement les objets
qu'elle touche, car elle ne renferme
pas d'acide.

Marché hebdomadaire. —
Vendredi était un jour propice aux fenai-
sons. Aussi le marché fut-il rapide-
ment terminé, chacun ayant hâte de
revenir chez lui pour rentrer les four-
rages.

73 porcs, 51 veaux et 4 chèvres
sont tout le petit bétail amené sur la
place.

Les légumes verts, de plus en plus
abondants, se sont cédés à des prix
abordables. Les pommes de terre, par
contre, ont considérablement renchéri ;
elles se vendaient de 2 fr. 50 à 3 fr.
le double décalitre.

Le beurre a maintenu ses prix, qui
ont fléchi grâce à l'abondance des pro-
duits de la montagne. On en obtenait
à raison de 1 fr. 70 à 1 fr. 80 le demi-
kilo.

Les fenaisons. — Les campa-
gnards sont dans la joie, car depuis
longtemps ils n'avaient pas récolté
tant de fourrage ni d'aussi bonne
qualité.

Beaucoup ont fané dimanche der-
nier et bien leur a pris ; en effet, le
foin à peu près sec qui est resté sur
les prés a été abondamment arrosé
lundi. Cette pluie aura du moins pro-
duit de bons effets sur la végétation
qui est repartie avec vigueur, promet-
tant une bonne récolte de regain.
Puisse ce dernier tenir les promesses
du début, pour la plus grande satis-
faction de beaucoup de laitières qui
n'en connaissent pas même le goût !

Représentations. — Pour qua-
tre jours seulement la troupe Veuve
Petitdemange est en passage dans no-
tre ville, où elle donnera chaque soir
une représentation. Jeudi soir, elle a
commencé la série par *La Mascotte*,
qui a été enlevée avec brio.
Ce soir, vendredi, représentation du
grand succès, *Le Maître de Forges*,

pièce en 5 actes de G. Ohnet. Inutile
de dire qu'il y aura salle comble.

Cette troupe, que le public a ap-
plaudie il y a quelques années, a
maintenu son ancienne et excellente
réputation et il n'est pas douteux
qu'elle verra cette fois-ci encore l'af-
fluence de sa première tournée.

Concert au kiosque. — En
cas de beau temps, le Corps de musi-
que donnera concert au kiosque di-
manche matin, après l'office.

Tir. — Le quatrième exercice de
tir de la Société des Carabiniers de
Bulle aura lieu dimanche, 30 juin, de
1 h. 30 à 6 h. du soir. *Le Comité.*

Apiculture. — Dimanche, à
3 h. 15 de l'après-midi, aura lieu à
l'Hôtel de Ville de Gruyères, l'assem-
blée annuelle de la Société fribour-
geoise d'apiculture (groupe de la
Gruyère).

Tractanda. — Nomination du co-
mité.

Conférence. L'essaimage et ses con-
séquences.

**Compte-rendu des soupes
scolaires de l'hiver
1911-1912.**

Recettes.	
Solde en caisse	1,35
Dépôt Banque Populaire	888,10
Intérêt 31 décembre 1911	40,—
Produit quête	971,—
Dons en nature	134,55
Reçu pour 6 caveaux	2,—
Reçu pour soupes payantes	26,40
Reçu pour vente gamelles et couverts	9,50
	Fr. 2.072,90

Dépenses.	
Achat de denrées, légumes, pain et frais divers	956 04
Dons en nature	134 55
Achat de 120 gamelles	60,—
	Fr. 1.150,59

Recettes	2.072 90
Dépenses	1.150 59
Solde	Fr. 922 31
Dépôt Banque Populaire	887,10

Solde en caisse Fr. 35 21
La distribution des soupes a été
faite pendant 71 jours à 165 enfants
en moyenne. La dépense par jour a
été de Fr. 15.35 et par enfant de
9 1/3 cent.

La Présidente,
M. CHIFFELLE CORSAND.

Recettes utiles.

Destruction des limaces. — Nous
croyons être utiles à nos lecteurs en
leur indiquant le moyen, aussi simple
que pratique, de débarrasser les jar-
dins des limaces et des petits escar-
gots qui y pullulent en cette saison et
dévorent les jeunes pousses. Il suffit
de répandre autour des plants à pro-
téger un peu de sulfate de fer réduit
en menus fragments. L'effet est immé-
diat. Les cadavres de ces bestioles ne
tardent pas à joncher le sol. L'emploi
du sulfate de fer est souverain, et ce
sel est peu coûteux. Il a, de plus, l'a-
vantage inappréciable d'être en même
temps un fertilisant d'une efficacité
reconnue.

Le sang, précieuse sève vitale, joue
dans l'organisme humain un
rôle essentiel, aussi ne de-
vrait-on jamais rien négliger pour le main-
tenir pur. Les boutons, les éruptions cuta-
nées, etc., qui sont autant de symptômes
d'une acreté du sang, se guérissent toujours
par l'emploi des **pilules suisses du
pharmacien Richard Brandt**, con-
nues depuis de longues années comme un dé-
puratif de premier ordre. La boîte avec l'é-
tiquette « Croix Blanche » sur fond rouge
et le nom « Rehd. Brandt » dans les phar-
macies au prix de fr. 1.25.

†
Madame Marie MAGNIN, à Riaz ; Mada-
me et Monsieur Alfred CROTTI-MAGNIN
et leur fils Joseph, à Bulle ; Monsieur Alfred
MAGNIN et sa famille à Riaz ; Monsieur
Amédée MAGNIN et sa famille à Riaz ;
Madame Veuve Séraphine GREMAUD, à
Echarlens ; Madame et Monsieur Pierre
GREMAUD, à Riaz, ont la douleur de vous
faire part de la perte cruelle qu'ils viennent
de faire en la personne de

MONSIEUR
Michel Magnin
leur cher époux, père, beau-père, frère,
grand-père, décédé à Riaz, le 28 juin 1912,
à 5 heures du matin.
R. I. P.

L'enterrement aura lieu à Riaz, lundi 1^{er}
juillet, à 9 heures du matin.
Cet avis tient lieu de lettre de faire-
part.

Bonne repasseuse
désire journées dans Hôtels et chez des
particuliers.
S'adresser à Haasenstein et Vogler Bulle.

Domaine à louer.
Mercredi 17 juillet prochain, de
2 à 4 heures de l'après midi, à la **Maison
d'école, la Commune de Maules** ex-
posera en location, par voie de mises publi-
ques, pour le terme de 6 années, son domaine
de la contenance d'environ 40 poses de bon
terrain avec belle maison d'habitation, sis au
centre du village et à proximité de la laite-
rie.
Pour voir les conditions et visiter le do-
maine, s'adresser à M. **Michel Honoré**,
syndic. 1092

Chevaux à vendre
au **Circle des Arts et Métiers, Bulle**,
pour cause de départ.
A la même adresse à vendre un vélo
tout neuf. 1089

L'Aveugle Perritaz
rue du Moléson, BULLE, se recom-
mande toujours pour le cannage et l'em-
paillage des chaises et l'accord des
pianos. 1090

Fille de cuisine
est demandée aux XIII Cantons,
Bulle. 1091

On demande de suite
bon vacher
pour écurie de 4 ou 5 vaches, porcherie, etc.
Entrée de suite. S'adresser **Hôtel de Cro-
chet, à Rex (Vaud)**. 1095

Hôtel Moderne, BULLE.
Troupe V^{ve} Petitdemange
4 jours seulement.

Bureau 7 3/4 h. Rideau 8 1/2 h.

Vendredi 28 Juin 1912
LE MAITRE DE FORGES

Pièce en 5 actes de G. Ohnet.

Samedi 29 juin
LA VEUVE JOYEUSE

Opérette en 3 actes de F. LEHAR.

Dimanche 30 juin
LA FILLE DU TAMBOUR-MAJOR

Opéra comique en 4 actes.

Prix des places : Fr. 2.--, 1.50 et 1.--.

Le soussigné se fait un devoir de remercier son estimée clientèle du **Café Industriel**
et à l'honneur de l'informer qu'il desservira dès le 1^{er} juillet

l'Auberge du Tonnelier, BULLE.
Bonnes consommations. Service soigné.
Se recommande,
François GRAND, maréchal.

Cuisinière.
On cherche une bonne cuisinière
dans un restaurant de Fribourg.
S'adresser sous H 3199 F à Haasenstein
et Vogler, à Fribourg. 1085

Société de Patinage, Bulle.
Assemblée générale et extraordinaire
le lundi 1^{er} juillet, à 8 h. du soir,
à l'Hôtel de Ville, 1^{er} étage.

Si le quorum n'est pas atteint, une seconde
assemblée aura lieu une heure plus tard,
dont les décisions prises seront valables quel
que soit le nombre d'actions représentées.
Tractanda : Rapport du Comité, approba-
tion des comptes, révision des statuts, mise
en vente du terrain et éventuellement disso-
lution de la société. 1086

Broderies de St.-Gall
rue de Bouleyres,
maison J. Pasquier,
chez **Mme Vve Jos. Peyraud.**

Toujours les dernières nouveautés. Im-
mense choix de robes, blouses, mou-
choirs, broderies, des plus simples aux
plus riches, pour dames et enfants, au prix
de fabrique. 1093

Une chèvre
grise et jaune s'est égarée depuis Pringy
aux Communs de Gruyères. Prière d'en aviser
le propriétaire **Louis Tercier, à
Vaudens.**

FARINE D'AVOINE
pour bétail
100 kg. 30.— } Toile perdue
50 » 16.— } franco Lausanne.
25 » 8.50 }
Contre remboursement.
**A. Betschen, rue Halle 49
LAUSANNE**

A vendre
un potager à 4 trous, presque neuf.
S'adresser à Haasenstein et Vogler, Bulle.

On offre à louer
à **La Tour**, une maison bien située au
soleil, avec deux beaux logements, verger,
grand jardin, grange et écurie. Conditions
favorables.
S'adresser à Haasenstein et Vogler, Bulle,
sous H 1216 B. 1097

Jeune homme
intelligent est demandé comme appren-
ti typographe, à l'Imprimerie de la
« Gruyère ». Rétribution immédiate.

AU LOUVRE BULLE

Sacs de Touriste

1.25 1.95 2.25 2.95 3.75
3.95 4.75 6.50 7.50

Réchauds, Gourdes,
Gobelins pr Touriste,
en aluminium.

CANNES p. Touriste a/ pointe en acier, depuis **55^{ct}**

Molletières | Bas de Sport

2.25 2.95 2.50 | 2.95 3.75 4.25

CHAPEAUX pr TOURISTE

en feutre gris, depuis fr. 2.25
en tissus laine, » » 3.50
(le meilleur des chapeaux pour touriste.)

Chemise de sport en flanelle coton avec col souple, dep. fr. **3⁹⁵**

Chemise p. Touriste avec plastron fantaisie, s/col, dep. fr. **2⁹⁵**

Chemise Jæger avec ou sans col, depuis fr. **2⁶⁵**

Camisoles, Caleçons Jæger **Choix énorme**
depuis 1.35 depuis 1.95
en filet depuis 60 ct.

Cols de Sport souples **95 75 65^{ct}**

Ceintures de Sport depuis **75^{ct}**

FRUITS & PRIMEURS

La soussignée informe le public qu'elle a ajouté aux fruits et primeurs, l'épicerie et les denrées alimentaires.
(ancien magasin de Mme Verdon-Meuwly, à la Grand'Rue).
Se recommande, **A. TORNARE**

Hôtels à vendre.

A vendre dans le canton de Vaud, pour cause de départ et circonstances de famille deux hôtels. L'un situé au centre d'une localité, sur la ligne Lausanne-Berne, comprend bâtiment neuf, 14 pièces, café très bien achalandé, salle à manger, grande terrasse-jardin, tout mobilier, etc., etc. L'autre situé dans un gros village du nord du canton, comprenant café avec fort débit de bière; 8 chambres à louer; grange, écurie, jeux de quilles, jardin, etc., etc. Les deux cas offrent un avenir assuré à preneurs actifs et sérieux.
S'adresser à E. Bryois, Gare du Flon, Bâtiment Kost, Lausanne. 1084

LAVAGE
CHIMIQUE

G^{DE} TEINTURERIE
DE MORAT S. A.

Nettoyage des Gants, Boas, Plumes, Fourrures, etc

Les plus hautes récompenses obtenues en Suisse.

Dépôt à BULLE: Mme Waldmeyer, nouveautés.
» HAUTEVILLE: Mme Th. Zapf, boulangerie.
» BROC: Mme Sudan-Donzallaz, modes.
» VUADENS: Mme E. Dupasquier, modes.

TEINTURE
en
toutes nuances

En boîtes de 250 et 500 gr. dans toutes les bonnes épiceries

NOUILLES MÉNAGÈRES

de Ste-Appoline
excellentes pour régimes.

H. BUCHS

Fabrique de pâtes alimentaires
Ste-Appoline et Fribourg.

1498

Porcherie.

Pour cause de départ, à vendre aux environs immédiats de Lausanne un bâtiment très solidement construit, avec toutes dépendances et installation moderne pour l'élevage et l'engraissement des porcs. (Place pour plus de 200 pièces). Grand terrain attenant, permettant d'adjoindre à l'exploitation la culture maraîchère. Débranché de vente assuré sur la place de Lausanne. Réelle occasion pour un homme travailleur, énergique et connaissant la partie. Prix très raisonnables.
S'adresser à E. Bryois, Gare du Flon, Bâtiment Kost, Lausanne. 1088

Dartres et exanthème.

Je suis très heureuse de pouvoir vous annoncer que ma main est maintenant complètement guérie, la peau ne se pèle plus, les taches rouges, les démangeaisons et les picotements ont complètement disparu. Je puis vous dire en outre que c'est grâce au traitement par correspondance de l'Institut médical et par la nature, à Niederurnen, de H. J. Schumacher, médecin et pharmacien diplômé, que je suis guérie. Je vous remercie sincèrement de votre peine et je recommanderai à l'avenir votre institut. Madeleine Glaisen, Bitsch Zmatt, près Mörel, le 30 mai 1911. Sign. légalisée: W. Zurwerra.
Chaque personne qui veut connaître sa maladie et être guérie envoie son urine ou la description de sa maladie à l'Institut médical et par la nature à Niederurnen de H. J. Schumacher, médecin et pharmacien diplômé. Traitement par correspondance et de vive voix.

A louer

sur la place de la gare
2 magasins,
2 logements de 3 à 4 pièces,
2 chambres indépendantes.
S'adresser à Haasenstein et Vogler sous
H 1187 B. 1068

Mme F. Ormin

Sage-femme

Reçoit des pensionnaires à toute époque.
TÉLÉPHONE 4588.

Confort. Prix modérés.
Près de la gare.
Rue de Berne 9, GENÈVE.

Entreprise générale

de maçonnerie, cimentage, gypserie
et peinture en tous genres.
Spécialités: Bassins de fontaines en
ciment à prix très modérés.

VINCENT DELLA CHIESA
MARSENS

Agence agricole Suisse

Autorisée par l'Etat

Demande toujours bons vachers et
fromagers (bons gages).
Gigon-Gavard, rue Gutenberg 3 b.,
984 Genève.

Entrepôts à louer

à BULLE, Avenue du Midi. Entrée
à volonté.
S'adresser à M. Louis Blanc, direc-
teur, à Bulle. 995

A louer

2 appartements bien exposés au soleil.
S'adresser à Haasenstein et Vogler sous
H 1096 B. 1000



chez: P. Gavin, pharm.; Coiff. P. Gre-
mand et Coiff. Vve A. Margot, Bulle.
Pharm. Jambé; Braun, coiffeur, à Châ-
tel-St-Denis. 1020

A louer

jolie chambre meublée indépen-
dante, 2 fenêtres, bien situées au soleil,
meubles confortables.
S'adresser au bureau du journal.

A louer

près de la gare, beau logement de 4
chambres, bien exposé au soleil.
S'adresser à Alexis Dupasquier.

A louer

une chambre meublée. — S'adresser
à M. Castellà Nicolas, Bulle.

On cherche

une jeune fille libérée des écoles, pour
garder des enfants. — S'adresser à Madame
Séraphine Ruffieux, à Broc.

Perdu

de Bulle à Marsens une montre d'hom-
me avec fausse boîte. La rapporter contre
récompense au Café du Pont.

Les Pères de famille

qui s'aperçoivent que leurs meilleu-
res forces corporelles et spirituelles
diminuent et par conséquent en-
courent le risque de ne plus pou-
voir remplir le poste qui leur est
nécessaire pour l'entretien de leur
famille, ont le devoir d'y remédier
à temps et de reconforter leurs
nerfs affaiblis afin de procurer à
l'organisme général les forces indis-
pensables dans la lutte quotidienne
pour l'existence. Il n'est pas à nier
que c'est tout particulièrement
parmi les chefs de famille que la
nervosité est la plus répandue et
cela par le fait qu'à part les fati-
gues journalières il leur incombe
encore la charge de l'entretien de
la femme et des enfants. A eux,
aucun autre remède fortifiant peut
rendre des services aussi émi-
nents que le Nervosan. Il est re-
connu partout que le Nervosan at-
taque le mal par la racine en agis-
sant directement sur le sang et les
nerfs. „Nervosan“, employé avec
une diététique convenable peut con-
tribuer à la guérison complète et
durable du malade. Nervosan est
d'un goût agréable et provoque en
peu de temps déjà un bien-être
corporel réjouissant. Dans les phar-
macies à fr. 3 50 et fr. 5. —

Mises de bois.



Monsieur Alfred
Zwahlen, auber-
giste à Baulmes,
canton de Vaud, ex-
posera en mises pu-
bliques le vendredi
19 juillet 1912,
à 11 heures, à l'Hô-
tel Saanerhof à
Gessenay, 126 très
belles plantes sapin, marquées par l'Admi-
nistration forestière dans la Letzen Fang
dans la Simmen, commune Gessenay, tout
près de la route Zweisimmen-Gessenay. Pour
voir les bois en question, s'adresser à Ar-
nold Zwahlen, Schönried,
Gessenay, le 22 juin 1912.

Par ordre:
J. H. von Grunigen, notaire.

Vendeuse.

On demande pour magasin d'assorti-
ments une bonne vendeuse bien au cou-
rant de la partie, ainsi qu'une
caissière,
si possible parlant l'allemand.

Au Louvre, Bulle.

